

Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tenue mardi le 21 février 2023, à 19 h 30, au local 105 du service aux entreprises et à la communauté de la Minganie (centre d'éducation des adultes).

Sont présents : M^{me} Marie-Lyne Blais, membre du personnel
M^{me} Gina Boudreau, membre parent, vice-présidente
M. Daniel Cormier, membre de la communauté
M. Bill Cyr, membre de la communauté
M. Éric Faguy, membre du personnel
M^{me} Liette Gagné, membre de la communauté
M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, membre du personnel
M^{me} Audrey Roy, membre parent, présidente
M. Sylvain Roy, membre de la communauté
M^{me} Marie-Ève Thériault, membre du personnel
M^{me} Lolita Vigneault, membre du personnel

Sont absentes : M^{me} Julie Loiselle, membre parent, par Teams
M^{me} Annie Rochette, membre parent

Sont invités : M. Mario Cyr, directeur général
M^{me} Roxanne Jomphe, secrétaire de la séance
M^{me} Marie-Ève Thériault, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 30. Madame Audrey Roy, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Madame Roxanne Jomphe fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES AFFAIRES DIVERSES

Madame Audrey Roy donne lecture de l'ordre du jour fourni aux membres. Il est proposé par monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Il est proposé par monsieur Éric Faguy et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022 comme présenté.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Madame Audrey Roy invite les membres à déclarer tout intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un ou des points traités lors de la présente séance, via le formulaire prévu à cet effet.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

6. ADOPTIONS

6.1 POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ INFORMATIONNELLE

CA-78-2022

Il est proposé par monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement d'adopter les modifications à la politique sur la sécurité informationnelle comme présentées.

6.2 PLAN TRIENNAL 2023-2026

CA-79-2022

Il est proposé par madame Marie-Lyne Blais et résolu unanimement d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026.

- 6.3 CALENDRIERS SCOLAIRES FGA** **CA-80-2022**
- Il est proposé par madame Lolita Vigneault et résolu unanimement d’adopter les calendriers scolaires en formation générale des adultes.
- 6.4 AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT DE CONSTRUCTION – PROJET 045-SANIT-21-03** **CA-81-2022**
REMPLACEMENT DE BLOCS SANITAIRES – RÉSIDENCE NIAPISKA
- Il est proposé par madame Liette Gagné et résolu unanimement d’autoriser le directeur général, monsieur Mario Cyr, à procéder à la signature du contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme pour le projet de construction 045-SANIT-21-03 Remplacement de blocs sanitaires – Résidence Niapiska.
- 6.5 NOMINATION D’UN ADMINISTRATEUR AU SOUS-COMITÉ RESSOURCES HUMAINES** **CA-82-2022**
- Il est proposé par madame Marie-Lyne Blais et résolu unanimement de nommer madame Gina Boudreau au comité des ressources humaines.
- 6.6 DEMANDE DE DÉROGER À LA POLITIQUE SUR LA GESTION CONTRACTUELLE** **CA-83-2022**
SERVICES DE CONSULTATION ET D’ÉVALUATION EN NEUROPSYCHOLOGIE
- ATTENDU QUE des services de consultation et d’évaluation en neuropsychologie seront requis en 2023-2024;
- ATTENDU QUE le nombre d’heures et le type de service demeurent difficiles à évaluer à long terme en raison des longs délais d’attente pour les évaluations normalement prises en charge par le réseau de la santé et des services sociaux;
- ATTENDU QUE le nombre d’heures et le type de service demeurent difficiles à évaluer à long terme en raison d’une approche non catégorielle d’organisation des services d’adaptation scolaire s’appuyant davantage sur les besoins des élèves que sur un diagnostic;
- ATTENDU QUE le contrat 2022-2023 répond à nos attentes;
- ATTENDU QUE le renouvellement du contrat actuel pour une durée d’un (1) an implique une dépense en deçà de la réglementation gouvernementale nous obligeant à avoir recours à un appel d’offres public;
- ATTENDU QUE le renouvellement du contrat actuel pour une durée d’un (1) an implique une dépense au-delà du seuil d’appel d’offres sur invitation établi par la Politique sur la gestion contractuelle du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord;
- Il est proposé par madame Dominik Patry-Boisvenue et résolu unanimement d’autoriser monsieur Mario Cyr, à déroger à la politique sur la gestion contractuelle pour conclure de gré à gré un contrat de services de consultation et d’évaluation en neuropsychologie, d’une durée d’un (1) an.
- 6.7 DEMANDE DE DÉROGER À LA POLITIQUE SUR LA GESTION CONTRACTUELLE** **CA-84-2022**
SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES DE PSYCHOLOGIE POSITIVE
- ATTENDU QUE le centre de services scolaire souhaite favoriser les actions efficaces de promotion de la santé et du bien-être des élèves et du personnel;
- ATTENDU QUE le centre de services scolaire souhaite être accompagné par des ressources spécialisées dans ce domaine;
- ATTENDU QUE le centre de services scolaire est à la recherche d’un indicateur fiable pour mesurer le sentiment de bien-être de ses élèves et des membres du personnel;
- ATTENDU QUE la conclusion d’un contrat avec une firme spécialisée implique une dépense en deçà de la réglementation gouvernementale nous obligeant à avoir recours à un appel d’offres public;
- ATTENDU QUE la conclusion d’un contrat avec une firme spécialisée implique une dépense au-delà du seuil d’appel d’offres sur invitation établi par la Politique sur la gestion contractuelle du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord;

Il est proposé par monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement d'autoriser monsieur Mario Cyr à déroger à la politique sur la gestion contractuelle pour conclure de gré à gré un contrat de service d'accompagnement pour développer des pratiques de psychologie positive avec Idéeducation Obnl pour une durée de trois ans.

7. INFORMATIONS

7.1 RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Monsieur Mario Cyr dépose le rapport annuel 2021-2022.

8. AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière est prévue mardi le 30 mai 2023.

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, à 19 h 40, par madame Gina Boudreau et résolu unanimement, que la séance soit levée.

La présidente,

Le directeur général,

Audrey Roy

Mario Cyr